

DEBAT SUR L'ECOLE
COMPTE RENDU DU 13 DECEMBRE 2003
COLLEGE JACQUES CARTIER D'ISSOU

Rapporteurs :Mme SAUSSERAU (Professeur)
M. THOREAU (Parent d'élèves)

Nombre de personnes présentes : 17

Préambule de l'animateur :

L'Education Nationale n'est pas la seule priorité de l'état, il y a également la santé, la justice, la sécurité, le logement...

Il ne faut pas chercher à faire une réforme profonde de l'Education Nationale.

Thèmes lors de cette première séance :

- **1 – Quelles sont les valeurs de l'école républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?**

Mots clés : citoyenneté, laïcité, service public, égalité des chances, mixité et savoir.

- **3 – Vers quelle type d'égalité l'école doit-elle tendre ?**

Mots clés : égalité des chances, diversification, sectorisation, sélection et discrimination positive.

Débat sur premier thème :

- **1 – Quelles sont les valeurs de l'école républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?**

L'école est ouverte à tous et elle est obligatoire. Elle crée un socle commun de connaissances. Rien ne devait être un motif d'exclusion.

Port du voile à l'école : celui-ci est contraire à la laïcité. La France a une culture chrétienne et tient à la garder.

Malgré qu'il existe d'autres signes de divergence : culturel, économique, d'extrême droite ou gauche, le port du voile islamiste tel qu'il est pratiqué ne porte pas un message religieux mais un message politique.

Son interdiction, par une loi française, peut aider des jeunes femmes à ne pas être sous l'emprise de la religion.

Accepter le voile est un encouragement pour les extrémistes.

Conclusion aux problèmes d'identification :

On ne doit pas deviner par les vêtements que porte une élève, des signes d'appartenance religieuse, culturelle ou sociale quels qu'ils soient.

Citoyenneté :

La France est un pays où l'individualisme est croissant, où le respect du drapeau et de l'hymne national ne prennent de l'importance, que lors d'événements médiatisés. Un étranger immigrant en France doit savoir, au même titre d'ailleurs qu'un Français que le fait de vivre dans ce pays implique des droits mais aussi des devoirs.

Ces notions, obligatoires, pourraient davantage être mises en valeurs par l'école.

Certains sports pourvus de règles particulières peuvent induire à plus de civilités les uns envers les autres.

La suppression du service national n'a pas amélioré les notions de citoyenneté. L'école est un endroit où l'on peut rencontrer la citoyenneté, mais celle-ci peut être Française, Européenne comme Régionale.

Au niveau des langues, l'Europe est noyée par une domination de la langue anglo-saxonne, la connaissance de celle-ci est obligatoire pour la recherche d'emplois en Europe. Les autres langues, moins étudiées, doivent faire l'objet de choix complémentaires, ce choix doit être proposé par l'école.

Les langues particulières à certaines régions (Breton, Basque, Corse), doivent rester des choix privés.

Conclusion : la citoyenneté induit des droits et des devoirs qu'il convient de rappeler, ceux-ci peuvent être acquis ou rappelés par l'école.

➤ **3 – Vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre ?**

Auparavant, il y avait dans les grandes écoles un pourcentage de 4 à 5 % d'enfants d'ouvriers, ce n'est plus le cas maintenant. La réussite est un moyen d'intégration dans la vie. L'école ne semble pas suffisante à combler les lacunes. Les programmes sont trop complexes, trop lourds et nécessitent l'aide des parents. Ceux-ci ne sont pas toujours en mesure de la prodiguer.

Les enfants arrivant de primaire au secondaire n'ont pas toujours acquis les rudiments de la lecture ou du calcul ! La méritocratie n'existe plus.

Est-il normal que les mathématiques soient prises comme la référence en matière de logiques ? Combien d'enfants sont écartés d'un enseignement scientifique à cause d'une moyenne insuffisante dans cette matière ?

Les enfants n'ont pas tous la même intelligence, ni la même logique. Les mathématiques doivent être un outil, pas un moyen de sélection. Est-il normal de favoriser les écoles en ZEP ? Les zones sans problèmes se retrouvent défavorisées par une perte de moyens attribués aux ZEP.

Ecole privée : il y a de plus en plus d'engouements pour ces écoles. Celles-ci peuvent choisir leurs élèves mais aussi leurs professeurs ! L'école privée ne s'encombre pas d'enfants à problème : dans ce cas, les subventions ne devraient pas exister.

L'école publique a moins de marge de manœuvre que l'école privée.

La décentralisation a diminué le nombre de surveillants : création de plus de problèmes.

Les acquis de l'école ne correspondent pas aux besoins industriels. L'apprentissage doit être davantage développé. Il n'y a pas assez de stages pour les élèves de troisième.

L'apprentissage ne doit pas être un moyen pour bénéficier d'aide mais doit servir pour un pré-recrutement.

Collège unique

La formation des classes est gérée par les établissements, certaines méthodes sont peut-être plus valables que d'autres ?

Classe hétérogène, classe homogène, groupe de niveaux ? Quels sont les meilleurs choix ? Est-il raisonnable d'envisager une égalité ?

Conclusion :

A la question de l'égalité à l'école, la réponse est NON.

L'école n'apporte plus les connaissances minimums, il y a des lacunes en lecture, en mathématiques. Il y a trop de sortes de matières enseignées au détriment des connaissances minimum acquises.

Les parents ne devraient pas à avoir à aider leurs enfants à l'obtention de ces connaissances minimum. Tous les parents ne le peuvent pas ! Les écoles ne sont pas toutes logées à la même enseigne :

- plus de moyens pour les unes sur un budget global unique
- plus de possibilité de choix pour les autres.

Les élèves ne sont pas identiques, la sélection par les mathématiques est arbitraire et interdit le choix de métiers même dépourvus de mathématiques ! L'aiguillage des enfants pourrait être effectué dès le primaire.